

Réseaux et appareils ou du bon usage de la typologie chez Vincent Lemieux

Éric Gagnon and Andrée Fortin

Number 40, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002424ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002424ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

Vincent Lemieux defines and explains the social network within an apparatus/network characterization. It's in relation with the apparatus that the networks are understood (and vice versa). This approach has the advantage of widening the comprehension of social networks by opening the analysis upon a sociology of the establishments. Little room is left, however, to explain changes. The critic that is made attempts to demonstrate the

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, É. & Fortin, A. (2005). Réseaux et appareils ou du bon usage de la typologie chez Vincent Lemieux. *Cahiers de recherche sociologique*, (40), 251–266. <https://doi.org/10.7202/1002424ar>

Réseaux et appareils ou du bon usage de la typologie chez Vincent Lemieux

Éric GAGNON
Andrée FORTIN

Depuis une quarantaine d'années, Vincent Lemieux poursuit inlassablement ses recherches d'anthropologie politique, qui ont conduit à des formulations théoriques originales, quoique encore assez méconnues, même chez lui au Québec. Le livre qu'il a récemment fait paraître sur *Les réseaux d'acteurs sociaux* en est l'aboutissement (provisoire). Les réseaux y sont définis et interprétés à l'intérieur d'une typologie (Réseaux/-Appareils) qu'il a raffinée au cours des années. Les réseaux s'opposent aux «organisations constituées¹»; c'est par rapport aux appareils que se comprennent les réseaux (et réciproquement), car un réseau social est un type d'organisation ou de système de relations sociales, et d'abord un modèle, avant d'être une réalité empirique. Degenne et Forsé² ont souligné comment l'analyse structurale des réseaux permet de surmonter (en partie) l'antinomie individu/société en donnant une description réaliste et concrète des contraintes pesant sur l'action des individus. Avec Lemieux, on va plus loin, l'analyse des réseaux ouvrant sur une sociologie des institutions et sur la question de la société globale. Y a-t-il pour autant changement paradigmatique avec l'approche structurale? Avec d'autres, Vincent Lemieux nous met en garde contre l'usage abusif du terme «paradigme», et préfère la notion de «schème d'intelligence du social» (empruntée à Berthelot) pour désigner l'approche structurale des réseaux sociaux et caractériser la contribution de cette approche aux sciences sociales. C'est que plusieurs schèmes concurrents ont cours dans la science sociologique «normale», sans qu'aucun ne soit véritablement dominant. Nous lui donnerons raison là-dessus sans hésiter, en ajoutant que loin d'être exclusifs, ces schèmes ne

-
1. V. Lemieux, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Sociologies», 1999, p. 9.
 2. A. Degenne et M. Forsé, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994.

sont pas entièrement compréhensibles isolément; ils s'impliquent ou s'achèvent l'un dans l'autre, comme dirait Bachelard. C'est ce que nous suggère un examen attentif du travail de Lemieux sur les réseaux sociaux.

Vincent Lemieux a un goût prononcé et un talent certain pour la modélisation. C'est ce qui fait la grande qualité de son travail, mais aussi sa limite, en ce sens que la modélisation réussie et rigoureusement menée pose elle-même ses limites; elle nous fait avancer, et les critiques ici formulées prennent appui sur le modèle pour en élargir la compréhension. La théorie de Lemieux se veut générale, sans considération pour les époques ou les sociétés où elle s'applique. Ainsi, cette typologie (Réseaux/Appareils) est toute formelle, laissant peu de place aux changements, ou plus exactement à l'explication des changements. À l'examen cependant, deux questions «historiques» se posent rapidement: comment passe-t-on d'un réseau à un appareil, comment le premier se transforme-t-il en le second, et plus largement, réseaux et appareils constituent-ils deux moments historiques (à la manière des typologies communauté/société ou solidarités mécanique et organique)? Ces deux questions seront successivement traitées.

1. Du réseau et de l'appareil

Réseaux et appareils sont des «systèmes d'acteurs sociaux» ou «systèmes de relations». Ces expressions, reconnaissons-le, contribuent peu à clarifier l'objet ou l'approche. Ce qu'il entend exactement par un «système de relations», en quoi est-ce différent des rapports sociaux, Lemieux ne le précise nulle part; il faut le déduire de sa typologie. Comment donc celle-ci se déploie-t-elle?

Deux critères permettent de distinguer les réseaux des appareils:

1. Le nombre et la direction des connexions entre les acteurs sociaux. Plus les connexions sont nombreuses et plus elles sont bidirectionnelles, plus le système se rapproche du réseau: dans les réseaux, la circulation entre deux acteurs est plus souvent à double sens, et chaque acteur est en lien avec chacun des autres; dans un appareil, les connexions sont moins nombreuses et sont organisées hiérarchiquement; la circulation des ressources est davantage contrainte.
2. Les formes que prennent les deux systèmes sont adaptées à leur finalité, qui est le second critère: les réseaux ont pour fin la mise en

commun des ressources entre leurs membres; ils sont, pour ainsi dire, tournés vers l'intérieur (pensons à un groupe d'amis). Quant aux appareils, ils opèrent une mise en ordre des connexions entre les acteurs pour des fins se situant au-dehors de l'appareil, dans leur environnement externe (pensons à une entreprise ou à un ministère).

Les deux critères permettant de distinguer les réseaux des appareils sont solidaires, le premier étant un peu le moyen du second. La mise en commun dans le réseau exige un grand nombre de connexions et, de préférence, bidirectionnelles. La mise en ordre au sein de l'appareil est le moyen d'agir efficacement pour atteindre des objectifs (cohérence des objectifs, coordination, spécialisation des tâches, etc.). À la différence d'autres approches, celle de Lemieux envisage les réseaux comme des totalités au sein desquelles les acteurs sont interdépendants. Cette approche se distingue de celle qui privilégie les réseaux «ouverts», sans clôture, qui se développent grâce à l'établissement par un acteur de nouvelles relations (quoique jamais de manière aléatoire)³. Dans la perspective de Lemieux, celle des systèmes relativement fermés, les réseaux et les appareils peuvent être considérés sous trois aspects ou dimensions:

- i. Le lien entre les acteurs: identification ou différenciation (positif/négatif), indifférence. On se reconnaît comme semblable par une appartenance commune, et du coup on trace une frontière.
- ii. Le sens de la transaction: symétrique ou asymétrique. La circulation ou transaction entre deux acteurs s'opère dans les deux directions ou une seule.
- iii. Le contrôle des transactions, conjoint ou unilatéral.

Ces trois dimensions (liens ou appartenance, transactions, contrôle) sont la traduction de trois exigences (cohésion, régénération, coordination), que Lemieux a plaisir à mettre en correspondance avec trois structures mathématiques fondamentales: structures topologiques (proximité et éloignement), structures algébriques (addition, soustraction, multiplication et division) et structures d'ordre, correspondance qui leur donne un surcroît de valeur, presque une garantie d'universalité (au plan logique)⁴.

3. A. Ferrand, «La structure des systèmes de relations», *L'Année sociologique*, vol. 47, n° 1, 1997.

4. L'exposé de ces trois dimensions est plus complet dans V. Lemieux, *Les coalitions*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

Mais qu'ajoute cela aux deux premiers critères (mise en commun et mise en ordre)? Ces trois dimensions ne permettent pas de distinguer les réseaux des appareils, même si elles aident à décrire les uns et les autres. Il y a travail d'identification et de différenciation dans les appareils autant que dans les réseaux: on reconnaît des identités et on trace des frontières; dans les réseaux, les liens sont sans doute plus serrés. Les transactions sont plus souvent symétriques dans les réseaux que dans les appareils, mais les deux ne se distinguent pas nettement sur ce point⁵, pas plus que sur le contrôle, à propos duquel Lemieux dit qu'il est inégalement réparti au sein des réseaux, bien qu'il puisse être accaparé ou monopolisé par quelques-uns. L'approche de Vincent Lemieux est résolument structurale: les réseaux et les appareils sont caractérisés par leurs propriétés formelles, répondant aux exigences de cohésion, de régénération et de coordination. La transformation des réseaux et des appareils devrait obéir à une de ces exigences ou les mettre en mouvement. L'intérêt de ces trois dimensions est ailleurs. Bien qu'elles puissent paraître «statiques», celles-ci introduisent un dynamisme, à tout le moins indiquent un mouvement dans le système de relations. C'est du moins ce que nous déduisons de la théorie qui peut être ici poussée plus loin que ne le fait son auteur.

2. Du réseau à l'appareil

Quel est ce mouvement? Les réseaux tendent à se transformer en appareil, mais l'inverse est impossible, dit Lemieux. Le schéma est historique en ce qu'il propose quatre moments d'une transformation des réseaux en appareils: le réseau intégral, le quasi-réseau, le quasi-appareil et l'appareil intégral. Ce qui distingue ces formes les unes des autres c'est essentiellement la connexité⁶. Le réseau intégral est fortement connexe, c'est-à-dire qu'existent des connexions symétriques ou biconnexions et directes entre tous les éléments du réseau. Le quasi-réseau, pour sa part, est assez fortement connexe, en ce sens qu'il existe une biconnexion *directe ou indirecte* entre tous les éléments du réseau. Dans le quasi-appareil, faiblement connexe, il existe une connexion entre chaque paire d'éléments, mais pas nécessairement symétrique ou directe. Enfin, dans les appareils intégraux, très faiblement connexes, certains éléments ne sont pas reliés. Dit autrement, les réseaux intégraux et les quasi-réseaux sont carchiques alors que les deux autres structures sont oligarchiques.

5. C'est la densité des connexions qui est déterminante.

6. V. Lemieux, *Les réseaux... op. cit.*, p. 21-22.

L'ouvrage de Lemieux est construit autour d'une série d'exemples, qui vont des réseaux de communication et des réseaux d'affinités, aux réseaux d'entreprises et aux coalitions politiques. Le parcours ainsi tracé mène de réseaux intégraux à des quasi-réseaux, qui intègrent, à mesure que l'on avance, de plus en plus des caractéristiques des appareils. Le réseau est ainsi progressivement conduit à se transformer en appareil, à s'institutionnaliser (division des tâches, coordination, finalités extérieures). Une association de consommateurs est un exemple de quasi-appareil, intervenant au sein d'un quasi-réseau, le marché. Notons au passage que ces quatre moments s'apparentent aux phases décrites dans les travaux sur l'institutionnalisation des groupes associatifs ou mouvements sociaux. Il est rare qu'un réseau se maintienne; généralement il se dissout (à l'exemple du groupe d'amis formé pendant les études ou le service militaire), à moins qu'il ne devienne un quasi-réseau, puis un quasi-appareil et un appareil.

Cela dit, dans son ouvrage, Lemieux n'explique pas pourquoi, ni comment, on passe du réseau à l'appareil, sinon que la tendance à l'évolution d'une structure fortement connexe à une structure moins connexe (et jamais l'inverse) tient au fait que le réseau contient les potentialités d'un quasi-réseau et d'un appareil⁷. Pour un début de réponse, il faut se reporter à un précédent ouvrage de Lemieux, *Réseaux et appareils*, dans lequel il écrit que les réseaux ont tendance à se transformer en quasi-appareils lorsqu'ils appuient ou contestent de façon durable une autre organisation.

Tout se passe comme si les réseaux réussissaient à garder une structure de réseau quand ils se limitent à se coordonner eux-mêmes, par contrôle de voisinage, ou encore quand ils se font et se défont au hasard d'activités circonstancielles. Mais ils sont enclins à se transformer en quasi-appareils quand ils s'appuient ou contestent de façon durable d'autres organisations, de façon fonctionnelle ou dysfonctionnelle⁸.

Dès que le réseau gère une relation avec l'environnement extérieur, il se transforme. Le réseau intégral c'est la clique, fermée sur elle-même, qui n'a pas (comme telle) à transiger vers l'extérieur. Elle est généralement éphémère, et quand elle doit transiger avec l'extérieur, un chef apparaît,

7. *Ibid*, p. 24.

8. V. Lemieux, *Réseaux et appareils*, Paris, Maloine, 1982, p. 110.

comme dans le célèbre exemple *Street Corner Society*. Lorsque le réseau se tourne vers l'extérieur, cela entraîne des transformations tant sur le plan de l'appartenance que des transactions et surtout du contrôle. La compétition pousse vers les quasi-réseaux. Plus de compétition, c'est-à-dire de conflits ou de coopération avec d'autres réseaux et appareils dans l'environnement externe, conduit à plus de contrôle au sein du réseau. Un bon exemple reste les coalitions touchant les politiques publiques. Ce qui amène la mise en ordre de la variété, ce sont les contraintes liées à l'obligation de transiger avec l'extérieur. Dans les quasi-réseaux et les quasi-appareils, il y a coexistence des deux finalités (mise en commun et mise en ordre), écrit Lemieux⁹. Dans la mesure où il y a compétition avec l'extérieur, la transmission au sein du réseau est ordonnée en fonction des objectifs à atteindre «au-dehors». On contraint la transmission de certaines ressources en fonction des objectifs liés à l'environnement externe. Si cet environnement est menaçant, la mise en ordre est davantage recherchée. Elle l'est également s'il y a inégalité entre ce que les membres peuvent investir dans le réseau, lorsqu'il y a moins d'identité ou d'homogénéité entre les membres, notamment par l'accroissement du nombre de personnes dans le réseau.

Une autre façon de voir cette dialectique entre la mise en commun et la mise en ordre est de rappeler les deux sens de la mise en commun, soit le partage et la répartition. Dans un réseau intégral la mise en commun consiste davantage en partage qu'en répartition, alors que c'est l'inverse dans un quasi-réseau. Dans un appareil, la répartition prend la forme de la mise en ordre, les appareils intégraux se caractérisant par l'absence en eux de partage¹⁰.

Les trois dimensions repérées par Lemieux traduisent bien cette ouverture et ses conséquences. Les relations avec l'extérieur posent immédiatement la question de l'identité, de l'identification et de la différenciation entre ceux qui échangent à l'intérieur comme à l'extérieur du réseau et celle de l'inclusion d'autres membres. Un desserrement des liens est inévitable. Sur le plan des transactions, cette ouverture amène un élargissement de l'échange, et donc un réaménagement de la direction des

9. V. Lemieux, *Les réseaux...*, *op. cit.*, p. 129.

10. *Ibid.*, p. 133.

transactions, puisqu'il ne s'agit plus seulement de redistribuer entre les membres, mais de canaliser ce qui entre ou sort du réseau. L'ouverture correspond à l'exigence de régénération, elle sert à alimenter le réseau en ressources à partager et à l'intégration de nouveaux membres. On comprend alors que sur la troisième dimension, celle du contrôle, l'ouverture et la négociation avec l'extérieur appellent plus de coordination et plus de contrôle dans le réseau, ce qui l'amène à se transformer en quasi-réseau, éventuellement en appareil.

Mais pourquoi les positions vont-elles se hiérarchiser et se spécialiser pour former un appareil? Pourquoi l'ouverture du système en entraîne-t-elle la finalité vers l'organisation des rapports avec l'environnement extérieur? Le réseau ne serait-il, dans cette perspective, qu'un état provisoire, appelé à devenir appareil ou à disparaître? Tel ne semble pas le point de vue de Lemieux, sans qu'il s'explique beaucoup là-dessus cependant.

L'approche structurale, et plus spécifiquement cybernétique, rencontre ici sa principale limite. Le contrôle semble une dimension centrale du modèle. C'est celle que Lemieux dit privilégier, et avec raison croyons-nous. Mais paradoxalement, elle est pauvrement développée. Une personne exerce un contrôle, dit Lemieux, si «ce qui circule correspond à ses préférences». C'est court comme définition, et limité comme perspective. On n'a pas l'impression d'avoir un critère majeur. Le contrôle se limite à la coordination. La question de l'autorité, ce au nom de quoi s'exerce ce contrôle et cette hiérarchie s'instaure, ne peut être abordée dans cette perspective; elle demeure pour ainsi dire hors champ. La structure de l'échange est bien décrite, mais ce qui justifie l'échange et le légitime demeure impensé.

À quoi correspond en effet le développement des appareils? Les exemples de Lemieux sont pour le moins révélateurs: les entreprises, les services publics et les appareils politiques. Les deux premiers correspondent au développement et à la place prise par deux grandes formes d'échange dans les sociétés modernes, la relation marchande et les services publics, et la troisième à la démocratisation qui les accompagne. Le marché et l'État libèrent les individus des liens et obligations communautaires contraignants (à l'intérieur des réseaux) et égalisent les conditions¹¹; ils se fondent sur l'égalité des individus et la rationalité

11. On reconnaît ici deux des grandes formes d'échanges dégagées par J. T. Godbout et A. Caillé, et qu'ils opposent au don (*L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 1992). Dans le marché, l'échange est libre, comme dans le don, mais à la différence de ce dernier, les

instrumentale (trouver les meilleurs moyens pour atteindre les fins). Ces deux impératifs conduisent à transformer les réseaux et quasi-réseaux en quasi-appareils et en appareils. Égalité, démocratie, rationalité sont à la base du marché et de l'État, contre l'arbitraire du réseau. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre l'émergence des appareils, mais aussi des réseaux, comme les comprend Lemieux. Une autre difficulté dans l'organisation de sa thèse nous aidera à le comprendre.

3. Du réseau dans l'appareil

Dans la série d'exemples analysés par Vincent Lemieux dans son ouvrage — réseaux de communication, de parenté, d'affinité, marchands, de mobilisation, d'entreprises, d'alliances politiques et de clientélisme — ne manque pas d'étonner. Ce sont les réseaux de parenté. De tous les exemples discutés, c'est celui qui cadre le moins bien dans la typologie; il détonne dans l'ensemble. Ce serait pourtant l'une des formes les plus pures (ou «intégrales¹²») de réseau selon Lemieux. Or, s'agit-il vraiment d'un réseau — ou d'un quasi-réseau — au sens où il le définit? On en convient difficilement. La parenté n'est pas davantage un appareil — ou un quasi-appareil — on ne voit pas comment elle pourrait le devenir, ni comment elle en contient les «potentialités». Que viennent donc faire les réseaux de parenté dans un parcours menant des réseaux intégraux au quasi-appareils, et ultimement aux appareils?

Certes, on serait tenté de reconnaître dans les règles de parenté et le principe de l'alliance à la fois la finalité des réseaux (la mise en commun) et celle des appareils (mise en ordre pour l'extérieur): les règles de la parenté contribuent autant à organiser un partage en son sein qu'à organiser et étendre les relations (réelles et symboliques), que ses membres entretiennent avec le reste de la collectivité. Cette double finalité en ferait un quasi-réseau. Mais on n'a pas le sentiment de cette façon d'avoir compris ce qu'est la parenté. La finalité de mise en ordre n'apparaît pas

relations sont neutres ou neutralisées par la recherche de l'équivalence (on reçoit l'équivalent de ce l'on a donné). Le mode de redistribution étatique est, à la différence du don, obligatoire et ignore en principe les préférences subjectives et les liens particuliers: l'échange se fait entre étrangers. Pour une discussion, cf. É. Gagnon, «De la pureté du don. Contribution à un débat», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 21, n° 1, 1997.

12. À mesure que l'on progresse dans l'ouvrage, les exemples de réseaux discutés ont de plus en plus de caractéristiques d'appareils; ils deviennent des quasi-réseaux puis des quasi-appareils. Les réseaux de parenté font l'objet d'un des premiers chapitres.

lorsque la famille doit transiger avec les autres familles ou des appareils. Elle est déjà là. Quant à la mise en commun, ce n'est pas la finalité première de la parenté, qui serait plutôt d'accorder une place, une identité et des rôles aux individus. Les règles de la redistribution dans la parenté se comprennent mal, d'ailleurs, comme obéissant à la capacité de certains à «imposer leur préférence», selon la définition du contrôle de Lemieux.

Tantôt Lemieux considère les règles de parenté, les relations prescrites, qui déterminent la redistribution et qui définissent les liens d'identification (la relation privilégiée entre le fils et l'oncle maternel dans plusieurs sociétés, par exemple); tantôt, il parle des relations effectives, et pour une large part informelles que tous entretiennent avec tous dans une famille, entre parents proches (grande connexité). Dans le premier cas, la parenté se présente comme un système de relations, ces relations sont officiellement réglées et nommées, et elles sont permanentes (à la différence de tous les autres réseaux étudiés par Lemieux); dans le second cas, la parenté est plutôt l'actualisation de relations potentielles. Cette hésitation ou ambiguïté est significative. Soit on considère les règles traditionnelles, et alors le réseau n'est pas de même nature que les autres examinés dans l'ouvrage (réseaux d'amis ou d'entreprises); soit on regarde les liens privilégiés au sein de la parenté, et c'est autre chose. La parenté ne peut être comprise comme un réseau au sens où on l'entend ici, que du point de vue des liens effectifs et informels entre tous (ou la plupart) de ses membres, et non du point de vue des règles d'alliance et de filiation que Lemieux prend principalement comme exemple.

Comme le souligne Irène Théry¹³, la famille est souvent représentée aujourd'hui, autant à la télévision et dans les débats parlementaires, que dans bien des travaux sociologiques, comme un «réseau de relations affectives et de solidarités», où l'individu affirme à la fois sa singularité et sa solidarité avec les autres. Elle est ainsi pensée comme espace de l'inter-subjectivité, ayant pour fonction d'assurer à chacun son plein épanouissement dans les relations particulières et privilégiées avec les autres; ensemble de liens librement contractés et maintenus, où chacun procure à l'autre la reconnaissance dont il a besoin dans l'affirmation de sa singularité. C'est l'utopie des «relations choisies», non seulement entre les conjoints, mais entre les parents et les enfants, si présente dans les fictions

13. I. Théry, «Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence», *Esprit*, décembre 1996, p. 65-90.

télévisuelles¹⁴; une famille où les liens ne seraient pas contraignants, mais électifs, où règnent égalité et symétrie entre les parents et les enfants, où les recompositions familiales sont l'occasion de choisir ses parents ou une nouvelle sœur. Utopie où les enfants choisissent le type de liens qu'ils souhaitent entretenir avec leurs parents, leurs frères et sœurs. Modèle impossible sans doute, invivable, particulièrement pour les personnes âgées et les jeunes enfants, trop dépendants. C'est la famille comme réseau de relations, où hiérarchies et différences sont abolies¹⁵.

En somme, si la parenté peut sembler aujourd'hui constituer un réseau, être ainsi associée aux réseaux d'amitié et aux réseaux d'affinité, c'est qu'elle a subi de grandes transformations ou des pressions importantes. Dans les systèmes de parenté traditionnels, la parenté se distingue mal, conceptuellement, de la famille. Au sein de la parenté «traditionnelle» on peut dégager des unités résidentielles, des ménages diversement apparentés selon les cas, mais pas nécessairement de famille au sens actuel (unité résidentielle mononucléaire). La famille «moderne», si elle est caractérisée par l'unité résidentielle nucléaire n'est pas un réseau au sens idéal-typique de Lemieux, mais une institution où les rôles et l'institution (et des relations d'autorité) l'emportent sur l'électivité et l'égalité de la relation. Penser la famille et la parenté comme réseaux est sans doute le signe du passage à un nouveau type de famille¹⁶, une famille «élective» par opposition à l'institution familiale de la modernité et de la société traditionnelle, une famille où non seulement les relations sont électives et symétriques, égalitaires, entre les conjoints, mais également entre les parents et les enfants, où l'exercice de l'autorité et les obligations deviennent d'ailleurs problématiques. C'est de cette famille dont rendent compte les études sur les réseaux d'échange et de solidarité entre grands-parents et petits-enfants, fondés sur les affinités personnelles et répondant aux valeurs d'autonomie et d'égalité.

14. S. Chalvon-Demersay, «Une société élective. Scénarios pour un mode de relations choisies», *Terrain*, n° 27, 1996.

15. Que reste-t-il alors de la famille? Seul le lien biologique fonde les liens familiaux. La famille cesse d'être pensée comme une institution, travaillant à inscrire les individus dans une filiation, à leur donner une place et une identité. À l'ère de l'individu, elle ne permet plus de penser et d'organiser la différence entre les sexes et entre les générations, c'est-à-dire les rapports entre hommes et femmes et ceux entre parents et enfants.

16. D. Dagenais, *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

L'intérêt du travail de Lemieux, nous l'avons dit, c'est qu'il prend la forme d'une typologie, et c'est la dynamique réseau-appareil dont il importe de préciser la signification. Si la typologie a un caractère plus historique que ne le laisse croire son auteur, réseaux et appareils ne correspondent pas à deux périodes historiques. Les réseaux ne sont pas un système «traditionnel» et les appareils un système «moderne». Les réseaux ne sont pas davantage la forme «primitive» ou première des liens sociaux. Les réseaux ne sont ni historiquement ni logiquement premiers. Réseaux et appareils sont solidaires. Ce que connaît la société contemporaine, ce sont de nouvelles formes d'institutionnalisation, qui visent à libérer les individus des réseaux, en même temps qu'elles en génèrent de nouveaux: les réseaux contestent l'appareil, le contournent et lui résistent. En même temps ils le soutiennent, et en améliorent le fonctionnement en s'y implantant. Réseau et appareil sont tous les deux au service de l'égalité et de la démocratie, chacun cherchant à pallier les limites de l'autre. Et si la famille en vient à figurer, quoique imparfaitement, parmi les réseaux (ou tend à s'en rapprocher) c'est en raison de la poussée de l'égalité dont nous parlions plus haut, poussée qui soutient les appareils autant que les réseaux.

Le réseau est ce qui échappe aux appareils: abri du pouvoir, contre-pouvoir ou moyen d'assurer son pouvoir. Le réseau est, dans notre culture, ce qui se refuse à l'officialisation, au pouvoir et à la hiérarchie; il représente implicitement une contestation, tout au moins un contournement (des difficultés que rencontrent les appareils, particulièrement les grandes organisations). Si les appareils se justifient de l'égalité et de l'efficacité, les réseaux aussi parfois contournent les inégalités et l'inefficacité engendrées par les appareils. Les réseaux relient des appareils (réseaux d'entreprises) ou les colonisent, par exemple le clientélisme en politique ou patronage (échange d'emplois ou de subvention contre des votes).

Les réseaux sont ainsi souvent au service des appareils, pour contourner la domination bureaucratique. Le réseau, dans une certaine mesure, apporte des ressources à l'appareil et y permet une mise en commun utile. Le réseau, en raison de son grand nombre de connexions et de son mode de gouverne collégial, est associé à une démocratisation. Le réseau est dissidence, mais il est aussi coterie. Destin et menace de la démocratie selon Tocqueville, la clique éloigne de la société politique, du monde commun. Si les réseaux reposent sur une certaine égalité entre leurs membres, et si les appareils sont des hiérarchies, par définition, le réseau peut se fermer et former une clique, alors que l'appareil — parti-

culièrement les appareils publics — soutient une forme de justice et d'égalité. Les réseaux et les appareils se répondent l'un l'autre, ils compensent les limites de l'autre, ils sont un moyen d'échapper à ces limites. Réseaux et appareils sont au service de l'égalité, les premiers contestant la hiérarchie des seconds, qui s'opposent aux privilèges qu'instaurent les premiers. Les deux entretiennent ainsi un rapport ambigu avec la hiérarchie qu'ils contestent (ce fut le rôle du marché et de l'État dans la modernité) et qu'ils produisent. Rapport ambigu aussi avec les privilèges qu'ils cherchent à briser tout en en créant de nouveaux. Les réseaux et les appareils accompagnent une perte de référence politique ou de légitimité autre que l'affirmation de l'égalité (celle du consommateur, du citoyen et de l'ami). L'appareil public se juge à son efficacité dans l'atteinte de ses objectifs, à la relation neutre et égale (administrative) qu'il entretient avec tous les citoyens; le réseau, tourné vers lui-même, défend la singularité de ses membres et les relations particulières qu'ils entretiennent. Dans un cas comme dans l'autre, le contrôle est subordonné, moins à un principe d'autorité extérieur et transcendant qu'au principe d'autorité (dans les appareils) ou aux intérêts particuliers (dans les réseaux).

La société contemporaine produit deux grandes formes ou systèmes de relation devant la crise de l'autorité (réduite à des capacités de faire valoir ses préférences). Les appareils se centrent sur l'efficacité et les réseaux sur le singulier: deux manières d'éviter la question de l'autorité, de se situer au-delà ou en deçà du politique. À la question de l'intérêt actuel sur les réseaux, Vincent Lemieux donne notamment comme réponse la préférence pour les relations entre personnes sur les relations entre les choses (préférence qui se comprend très bien dans la perspective dans laquelle nous replaçons la théorie de Lemieux), et la volonté de contourner les appareils et les modes de décisions bureaucratiques (universalistes et impersonnels). On pourrait ajouter: le contexte de fragmentation des identités, dont la formation et le maintien passent par des réseaux, plutôt que par des rôles et statuts sociaux, valorise les réseaux d'amitié et d'affinité au point d'en faire un modèle pour la parenté et la famille. Mais surtout, l'intérêt pour les réseaux et les appareils ne manifeste-t-il pas une utopie de notre époque, celle de la présence de la logique et de la rationalité instrumentale sur le politique et les rapports de pouvoir? À tout le moins, il est symptomatique d'une société de consommation tout entière centrée sur la production et la distribution de biens et de services.

La question est ici de savoir si la typologie produit du sens, si elle éclaire des phénomènes relativement circonscrits (le fonctionnement des organisations publiques très certainement), mais également des changements ou phénomènes plus vastes comme la bureaucratisation et la rationalisation des sociétés modernes. Rend-elle compte de la technocratie? Certainement du processus général de rationalisation, qui passe bien sûr par l'appareil (innovation, contrôle et maîtrise pour maximiser les chances de l'atteinte de ses fins) et aussi parfois par le réseau contre (ou dans) l'appareil, quand cette dernière devient inefficace (notamment par l'ajout de procédures bureaucratiques pour rendre les décisions plus impersonnelles). Mais tout ne trouve pas un éclairage pertinent par les réseaux, comme Lemieux serait tenté de le penser. Si la famille rêve d'être un réseau, elle ne saurait l'être sans perdre l'essentiel de sa fonction, non plus qu'elle ne peut être comprise comme un appareil avec profit.

Le modèle de Vincent Lemieux ne propose rien sur les institutions, normes ou références qui soutiennent les réseaux et les appareils. L'institution est ramenée à un mode de circulation ou de communication. L'approche de Lemieux est, de ce point de vue, une belle expression de notre époque. Si les réseaux et les appareils ne sont pas des réalités nouvelles (la Chine impériale a inventé la bureaucratie, qui dut être, on l'imagine, très rapidement noyauté par des réseaux), ils n'en prennent pas moins une signification particulière aujourd'hui, qui leur donne une visibilité et une importance et qui, à leur tour, les font émerger comme objet par les sciences sociales.

Nous croyons cependant avoir montré que la rigueur du modèle en fait une solide approche pour penser notre époque. Penser les réseaux au sein d'une typologie permet de saisir cette insertion dans la culture et l'histoire. La définition simple et opératoire des réseaux que propose Lemieux, en raison de sa simplicité, de son économie, est à même de susciter et de soutenir une réflexion ample. Seule une typologie bien dégagée et bien comprise propose des variables idéales qui permettent les comparaisons et l'élargissement de notre expérience à celle d'autres lieux et d'autres temps. Théorie «générale», celle de Lemieux l'est assurément, si l'on reconnaît que les deux formes radicales de relations qu'elle expose sont d'abord la théorie d'une situation, et que partant de cette situation, il est possible de mesurer l'écart avec ce qui échappe au modèle ou ce qui refuse d'y prendre place. Seule une typologie permet de voir ces situations comme différentes en même temps que variantes d'une même expérience; situations dans

lesquelles on reconnaîtra nos interrogations sur l'identité, l'ouverture et l'autorité.

Conclusion

La notion de réseau chez Lemieux ne sert pas simplement à décrire l'échange ou la circulation. Elle est dynamique. Mais pour éviter que l'approche systémique retombe dans un fonctionnalisme (où le seul problème est celui de la coordination), il faut lui donner une signification plus historique et compréhensive. Une approche structurale ne s'achève que par une approche compréhensive, et la réciproque est tout aussi vraie: le sens de l'action ne se comprend qu'en regard de la forme que prennent les rapports auxquels les acteurs cherchent précisément à donner un sens. Les structures n'apparaissent complètement que sur un horizon de significations, d'idéaux de valeurs qui les justifient, et inversement, la signification qu'en donnent les individus ne sont compréhensibles qu'en les rapportant à la forme à l'intérieur de laquelle s'organisent leurs relations, qu'ils soutiennent ou contestent.

Une modélisation réussie, disions-nous en introduction, pose ou laisse apparaître ses propres limites: en ce sens elle constitue une démarche réellement critique; plus critique que bien des dénonciations des catégories, des classifications et des typologies sous prétexte qu'elles réduisent la complexité du réel et exercent une domination. Dans la mesure bien sûr où l'on ne confond jamais le modèle avec la réalité (erreur dont Lemieux se garde toujours), et précisément parce qu'elle se prête bien à la critique, elle est encore le moyen de résister au dogmatisme et à l'aveuglement. Weber, il y a longtemps maintenant, avait remarqué que l'on construit toujours des types (qu'ils soient explicités ou non, qu'on les reconnaisse ou non), et qu'il ne peut en être autrement. Aussi bien leur donner la forme d'une typologie qui les explicite bien. La typologie demeure le meilleur moyen de ne pas substantiver nos catégories, et ainsi de les confondre avec la réalité. On pourra contester la valeur de celle proposée par Lemieux, son incapacité à rendre compte de certains phénomènes. On remarquera cependant que la critique n'est possible que parce que la typologie est explicitée. Une critique adressée à Lemieux sera ainsi toujours redevable en partie à Lemieux lui-même.

Aussi faut-il en terminant saluer la générosité intellectuelle d'un savant qui a la passion de comprendre et de faire comprendre; un auteur qui ne se paye pas de beaux mots et qui aime la sobriété, et dont la morale

intellectuelle semble beaucoup tenir dans la rigueur et la netteté de la pensée.

Éric GAGNON, Université Laval
Andrée FORTIN, Université Laval

Résumé

Vincent Lemieux définit et interprète les réseaux sociaux à l'intérieur d'une typologie réseaux/appareils. C'est par rapport aux appareils que se comprennent les réseaux (et réciproquement). Cette approche a le mérite d'élargir la compréhension des réseaux sociaux en ouvrant l'analyse sur une sociologie des institutions. Elle laisse cependant peu de place à l'explication des changements. La critique qui en est faite vise à montrer la fécondité, non seulement de la théorie proposée, mais aussi de l'approche typologique.

Mots clés: Réseaux sociaux, appareils, typologie, bureaucratie, famille, Vincent Lemieux.

Abstract

Vincent Lemieux defines and explains the social network within an apparatus/network characterization. It's in relation with the apparatus that the networks are understood (and vice versa). This approach has the advantage of widening the comprehension of social networks by opening the analysis upon a sociology of the establishments. Little room is left, however, to explain changes. The critic that is made attempts to demonstrate the

Key words: Social networks, apparatus, typology, bureaucracy, family, Vincent Lemieux.

Resumen

Vincent Lemieux define e interpreta las redes sociales dentro de una tipología redes/aparatos. Las redes se comprenden en relación con los aparatos (y recíprocamente) Éste enfoque posee el mérito de extender la comprensión de las redes sociales abriendo el análisis sobre una sociología de las instituciones. No obstante, deja poco lugar a la explicación de las transformaciones. Nuestra crítica tiene por objeto mostrar la fertilidad, no sólo de la teoría propuesta, sino también del enfoque tipológico

Palabras clave: Redes sociales, aparatos, tipología, burocracia, familia, Vincent Lemieux.